



Les Etats-Unis accusés de désactiver à outrance des sites web

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 22 février 2011

[Le Nouvel Observateur](#) 22 février 2011

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)



Le GNSO (Icann) accuse le FBI, Interpol et les polices d'Etat américaines de procéder à des désactivations « unilatérales » de sites, en faisant fi des structures existantes.

La gouvernance de l'internet est menacée par l'interventionnisme des autorités américaines qui procèdent à des désactivations « unilatérales » de sites, passant outre les structures mondialement reconnues, accuse Stéphane Van Gelder, à la tête de l'instance internationale GNSO. Le GNSO est l'instance décisionnelle de l'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), discret organisme privé californien qui assure un rôle clé dans la régulation d'internet en attribuant les noms de domaine, et dont les décisions s'imposent mondialement

Stéphane Van Gelder est le premier Français à occuper le poste de président du GNSO. « Depuis un an, les agences de lutte contre la criminalité – que ce soit le FBI, Interpol ou les polices d'Etat – viennent à l'Icann et au GNSO avec des demandes concernant la désactivation de sites et de noms de domaine », et que l'instance repousse, indique-t-il à l'AFP. Les autorités désactivent « de manière unilatérale » « Nous avons déjà été convoqués à deux reprises à la Maison Blanche sur le sujet de la lutte contre la contrefaçon, et le but était de nous demander comment on agissait contre ce phénomène, et c'était fait de manière assez agressive », poursuit-il

« Il y a de vraies pressions, de véritables actions de lobbying, pour qu'on lutte contre ces phénomènes : les entités étatiques s'attaquent aux acteurs sur lesquels elle peuvent agir, comme nous, car elles ne peuvent par exemple pas s'attaquer à la mafia », estime Stéphane Van Gelder, qui ajoute que ces entités font fi des fins de non recevoir. Selon lui, en un an, les autorités américaines ont ainsi procédé à la désactivation « de manière unilatérale » de plus d'une centaine de noms de domaines se terminant en .com – dont la gestion est déléguée à la société américaine Verisign – et desquels dépendent souvent des milliers de sites internet, blogs ou pages personnelles

« Les administrateurs n'ont pas été prévenus et se sont réveillés avec sur leur site le logo du gouvernement américain », dénonce Stéphane Van Gelder. « Certains étaient des sites de contrefaçon vendant des DVD ou des sacs à main, mais beaucoup d'autres n'avaient rien d'illégitime

Par exemple, lorsque le nom [mooo.com](#) a été désactivé » car il hébergeait des contenus

pornographiques, « ce sont au total 84.000 sites qui en dépendaient qui ont aussi été débranchés, et qui n'avaient rien à voir avec les contrefaisants », déplore-t-il. Les USA prennent « en otage les noms de domaine » « C'est de la prise en otage de noms de domaine par les autorités américaines, une telle intervention des Etats n'est pas souhaitable

C'est une nouvelle tendance, mais une tendance de fond, il n'y a plus de discussion, seulement des décisions unilatérales de désactivation », résume Stéphane Van Gelder. Il va jusqu'à évoquer « une forme de chirurgie sans anesthésie et avec un gros couteau » : « ces actions sont directes, il n'y a plus la notion de respect du système établi, le gouvernement décide qu'il y a offense et il débranche votre site, il fait fi des structures existantes » comme l'Icann et le GNSO qui ont pourtant la main sur l'attribution des noms de domaine, dénonce-t-il. Selon lui, « il y a danger, notre modèle de gouvernance de l'internet va au-delà d'un Etat, d'un gouvernement

Des structures existent et passer outre pour désactiver des sites ne peut qu'inquiéter »

Créée en 1998 sous l'administration Clinton, l'Icann n'est cependant plus sous contrat direct du gouvernement américain depuis 2009

Et certains pays verraient bien que ses fonctions et pouvoirs soient pris en charge par un organisme dirigé par l'ONU. « Le modèle n'est pas parfait mais tous les utilisateurs d'internet y sont représentés, à la différence de l'ONU qui est complètement fermée en comparaison, on ne peut pas appliquer la gouvernance étatique traditionnelle à internet », estime Stéphane Van Gelder

Aujourd'hui, on compte quelque 200 millions de noms de domaine, dont quelque 95 millions en .com. ([Nouvelobs.com](#) avec AFP)

La source originale de cet article est [Le Nouvel Observateur](#)

Copyright © [Global Research](#), [Le Nouvel Observateur](#), 2011

Articles Par : **[Global Research](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca